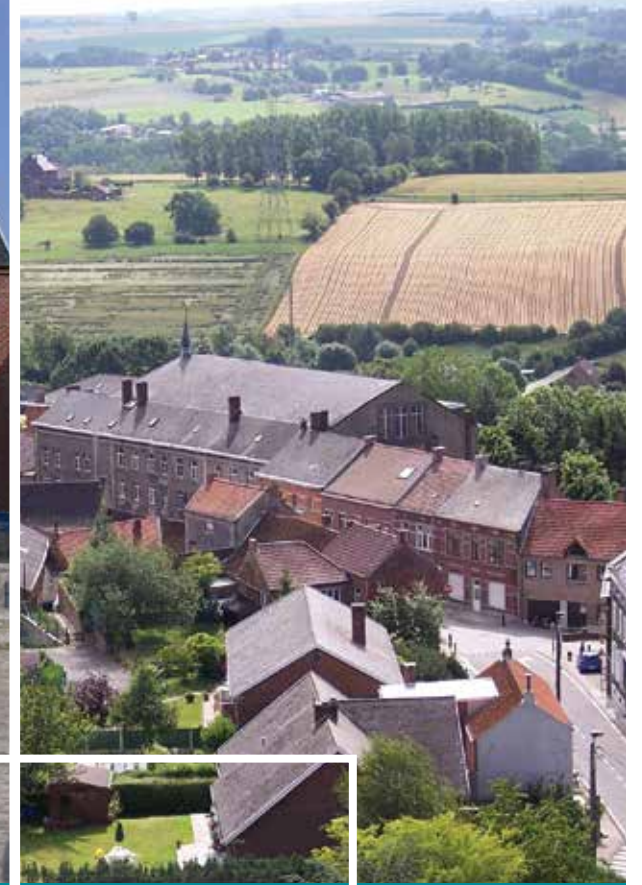


Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'Informations Communales / Oct-Nov 2016



n°144

sommaire



1
**JOYEUSE
ENTRÉE**



4
**MÉRITES
SPORTIFS
ET
CULTURELS**



5
FOLKLORE

EDITO

Le Gouverneur de la Province de Brabant wallon, Monsieur Gilles Mahieu, est venu à la rencontre des autorités communales le vendredi 21 octobre.

Le collège a tenu à lui présenter les spécificités de nos 3 villages et les dossiers prioritaires en cours :

- L'aménagement des zones d'immersion temporaire (ZIT) afin de prévenir tout risque d'inondation. Les ZIT sur le Ry de Fauquez, sur le Ry du Mortier et sur le Ry Goret sont achevées. Nous avons emmené le Gouverneur sur le chantier bien avancé de la ZIT du Ry Ternel qui pourra retenir plus de 50.000 m³ en amont d'Haut-Ittre.
- La réalisation des infrastructures sportives à Virginal comprenant la salle multisport et le terrain de hockey ainsi que la plaine de sports au Quartier du Tram.
- L'investissement dans nos écoles afin de maintenir la qualité de notre enseignement fondamental et la diversité des activités extrascolaires.
- L'aboutissement du Plan Communal de Développement Rural après le travail en concertation avec la Commission Locale de Dévelop-

Joyeuse entrée du Gouverneur à Ittre

pement Rural composée d'habitants de nos villages. Le premier projet concerne la transformation et l'aménagement de notre salle communale à Haut-Ittre en maison de village.

- Des projets en mobilité douce, entre autres une liaison entre la gare d'Hennuyères et le rond-point de covoiturage à Haut-Ittre.
- Le développement d'un axe touristique et culturel intégrant l'extension des collections du Musée Marthe Donas.
- La construction d'une crèche pouvant accueillir 18 enfants à Virginal à proximité de la Maison Chabot.
- La finalisation de notre Plan d'Actions Energie Durable et Climat (PAEDC) afin d'économiser l'énergie et promouvoir les énergies renouvelables.

Nous avons eu le plaisir d'offrir au Gouverneur le livre écrit par le Président du Conseil communal, Jean-Paul Cayphas, « Ittre, un village extraordinaire ».

> Par le Collège,
Ferdinand Jolly, Bourgmestre



ACTION « 2 POULES » : DISTRIBUTION DES BELLES POULETTES LE 13 OCTOBRE 2016

Plus de 110 poules ont été remises à leurs nouveaux propriétaires dont 44 poulettes « sauvées » de l'abattoir qui viendront, elles aussi, nous aider à diminuer nos déchets tout en ayant un nouvel avenir. Merci à l'asbl Equinoa pour son excellente collaboration.

> **Christian Fayt,**
Échevin de la Ruralité



ECOLE COMMUNALE DE VIRGINAL : OPÉRATION BULBES !



Cette année, afin de réduire les coûts des Classes de Neige, les élèves de P5 et P6 de l'Ecole Communale de Virginal ont organisé l'action « Bulbes de fleurs ».

Le principe de l'action était simple : vendre des bulbes de fleurs afin de réunir de l'argent pour financer une partie de leur voyage. Le succès fut au rendez-vous.

Les élèves étaient motivés et vous avez été nombreux à leur avoir donné un très bon accueil.

Au total, il y a eu 306 commandes pour un montant de plus de 6500€.

En plus de nous permettre de récolter 30% des recettes des ventes, les classes recevront un set de 36 jeux divers (cordes, ballons, jeux de fléchettes,...)

Nous attendons maintenant avec impatience la livraison des bulbes afin de vous les faire parvenir avant les vacances de Toussaint.

Encore un grand merci à tous.

> **Mme Aurore et Mme Fabienne,**
Institutrices de P5-P6
et **Richard Flandroy,**
Échevin de l'Enseignement

PCDN

À la Sainte-Catherine, tout bois prend racine
**Semaine de l'Arbre
l'Érable**
Parking de la Rue du Centre à Virginal
Le samedi 26 novembre 2016 de 9h à 12h

**Distribution gratuite
de plus de 2500 plants**

Nombreux stands du PCDN d'Ittre
et des Ruchers Réunis d'Ittre

OPÉRATION "UN ARBRE, UN ENFANT"

Le dimanche 27 novembre 2016 à 11h
Au Bois des Nonnes à Fauquez
Plantation d'un chêne par les parents
dont l'enfant est né dans l'année.

Infos: Christian Fayt, Échevin de la ruralité - 0473/78 32 68



FRUCTUEUSE BALADE AUX CHAMPIGNONS



Elle avait été reportée faite de champignons, mais le samedi 22 octobre, ils étaient bien là !

Un vingtaine de personnes ont pu, après un bon petit-déjeuner aux

produits fermiers et locaux, se promener en compagnie de nos guides mycologiques.

Et ils ont pu apercevoir quelques bollets, quelques pleurotes aussi et une trentaine d'espèces rares.



LA PRESSE MOBILE ÉTAIT À ITTRE LE 23 OCTOBRE





TRAVAUX

AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR DE LA MAISON CHABEAU

Comme chacun le sait, la Maison Chabeau joue un rôle essentiel dans notre commune en accueillant nos enfants au matin, à midi et au soir pour les garderies. Elle est également fort utilisée lors des nombreuses activités extrascolaires.

L'année passée, elle a aussi servi d'école pour une classe de l'école communale pendant l'agrandissement de celle-ci.

Le service travaux a donc profité au mois de septembre pour réaménager la zone récréative qui en avait bien besoin.

Une concertation a eu lieu avec les gardiennes, les animatrices, la responsable des activités extrascolaires et le Directeur de l'école pour envisager ensemble cette réfection.

Nos enfants auront maintenant un espace qui donne une impression de grandeur, le bac à sable a été supprimé pour des questions d'hygiène et la cour a été agrandie et repavée.

Un grand merci à tous pour votre participation et votre patience pendant la période des travaux.



Un autre projet avance, c'est celui de la crèche avec la destruction du hangar. La deuxième phase consistera à faire des analyses de sols. Le projet de construction est actuellement chez le fonctionnaire délégué à Wavre pour l'obtention du permis de bâtir.

Tout doucement notre Pôle de la Petite Enfance avance étape par étape.



SUR LE FRONT DES INONDATIONS

Nous avons eu le plaisir d'aller montrer à Monsieur le Gouverneur du Brabant wallon, l'état d'avancement des nouvelles digues sur le Ry Ternel et ses affluents.

C'est ainsi qu'il a pu voir le placement d'un clapet sur le Ry Mortier qui va améliorer le fonctionnement de cette zone d'immersion temporaire naturelle (5000 m³) mais surtout la finalisation de la Zone d'immersion temporaire du Ry Goret (13.000m³) et la construction impressionnante de la digue du Ry Ternel (de 52.000 m³). A cela s'ajoute la digue de Fauquez (20.000m³) à laquelle on vient de mettre la vanne murale est ainsi terminée et fonctionnelle permettant de protéger le bas de Fauquez.



> **Christian Fayt, Echevin des Travaux**



QUELQUES RAPPELS POUR L'HIVER QUI APPROCHE

Nous vous rappelons quelques extraits d'articles du Règlement Général de police à se rappeler avec l'arrivée de l'hiver.

ARTICLE 52 - OBLIGATIONS EN CAS DE GEL OU DE CHUTE DE NEIGE

§1^{ER}. Par temps de gel, il est interdit à toute personne de déverser ou de laisser s'écouler de l'eau sur la voie publique.

§2. Tant en cas de chute de neige que par temps de gel, tout riverain d'une voie publique doit veiller à faire en sorte, sur le trottoir bordant l'immeuble qu'il occupe, qu'une voie suffisante soit dégagée pour faciliter le passage des piétons en toute sécurité.

§3. Les stalactites de glace qui se forment aux parties élevées des immeubles surplombant la voie publique doivent être enlevées dès qu'elles présentent un danger pour les passants. En attendant leur enlèvement, le propriétaire et/ou l'occupant et/ou le gardien de l'immeuble, doit prendre toute mesure pour écarter tout danger pour les personnes ou pour leur bien et pour assurer la sécurité des usagers aux endroits exposés.

§4. A défaut de satisfaire aux dispositions du présent article, il y est procédé d'office aux frais, risques et périls du contrevenant.



ARTICLE 53 - ENTRETIEN DES PLANTATIONS DÉBORDANT SUR LA VOIE PUBLIQUE

Le propriétaire d'un immeuble et/ou son occupant et/ou celui qui en a la garde est doit veiller à ce que les plantations soient taillées de façon telle qu'aucune branche :

- ne fasse saillie sur la voie carrossable, à moins de quatre mètres et demi au-dessus du sol ;
- ne fasse saillie sur l'accotement, sur le trottoir ou sur la largeur de passage du sentier, à moins de deux mètres et demi au-dessus du sol.

En aucune manière les plantations ne peuvent masquer ou gêner la signalisation routière, les câbles aériens et l'éclairage public, quelle qu'en soit la hauteur. Ils doivent en outre se conformer aux mesures complémentaires prescrites par le Bourgmestre, lorsque la sécurité publique est menacée.

A défaut, il y est procédé d'office aux frais, risques et périls du contrevenant.



Vous pouvez consulter le Règlement Général de Police dans son intégralité sur notre site www.ittre.be

> **Christian Fayt, Echevin de ???**



PLACE AUX ENFANTS !

Cette année encore, l'échevinat de la jeunesse et le Plan de Cohésion Sociale se sont associés pour organiser l'édition 2016 de l'Opération Place Aux Enfants.

Le samedi 15 octobre, 35 enfants ont visité 5 institutions et entreprises de nos villages.

C'était une journée rythmée par les rencontres entre nos enfants et les métiers passionnants qui font la richesse de notre commune.

Les activités étaient nombreuses: tirer à la lance chez l'entreprise Godart, goûter aux délices de l'atelier de la Brioche d'Or, voir les coulisses de la banque Fortis, rencontrer les animaux de la ferme Demarbaix.



L'émotion était également au rendez-vous lorsque notre groupe a été rendre visite aux personnes âgées de la maison de repos l'Orchidée. Ils ont ainsi pu leur servir le café, prendre le goûter avec eux et même rencontrer notre ancien bourgmestre Gustave Barbier !

Nous remercions de tout cœur tous nos hôtes d'un jour pour leur implication.

Merci à eux d'avoir fait place aux enfants.

> **Christian Fayt, Echevin de la Jeunesse**





LAURÉATS DES MÉRITES SPORTIFS ET CULTURELS DE ITTRE - 2016



Ce mercredi 26 octobre, le Palais de Plume avait ouvert ses portes pour la remise des mérites sportifs et culturels de la commune de Ittre.

Plus de 300 personnes étaient présentes pour honorer des citoyens ittrois talentueux tant dans le domaine du sport que de la culture.

L'excellence, la persévérance et le dépassement de soi ont été soulignés pour ces personnes au parcours exceptionnel.

L'ambiance chaleureuse de la soirée s'est terminée par une danse collective endiablée, orchestrée par l'école de danse Pas à Pas.

MÉRITES CULTURELS :

Léonil Mac Cormick : acteur, créateur du Théâtre de La Valette il y a 28 ans et du Marché du Théâtre

Michèle Landercy : animatrice de la bibliothèque de Ittre depuis 52 ans.

Nathalie Delattre et Serge Plume : couple de musiciens talentueux. Elle auteur-compositeur, chanteuse et professeur passionnée de musique. Lui, trompettiste recherché et apprécié, membre du Brussel Jazz Orchestra.

Michèle Bailly, Nanou Declerck, Anne Dorselaer, Rolande de Liedekerke et Stéphanie Jolly : Animatrices des ateliers en arts plastiques et d'écriture de la Croix Rouge dans la prison de Ittre.

Eliane Reyes : pianiste au talent immense, créatrice du Festival de musique classique Chaplître Musical et chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres en France.

MÉRITES SPORTIFS 2016

1. Sport individuel

Lauréate : Muriel STOURME (athlétisme)

Nominés : La Maisonnée : Christine PAUL et Romane Bernard (natation) / Gabrielle FENTON (cyclisme)

2. Catégorie entraîneur, membre de comité, ou bénévole dont les qualités doivent être mises en évidence

Lauréat : Xavier HUYBRECHT (hockey)

Nominés : Michaël De Leener (tennis de table) et Frédéric CAPART (navigation)

3. Catégorie jeune sportif(ve) prometteur(se)

Lauréate : Léa RIBOURDOUILLE (tennis)

Nominés : Antoine LEBRUN – Thomas BAURIRE et Jordan SOUPART

4. Catégorie sport d'équipe :

Lauréats : joueurs Ittrois du Club Pingouin de Nivelles : M. Lucas HENDRICKX – Thomas BORSU – Noach THEWISSEN

Nominés : Trial pro-bike : PUTTEMANS – LAMBILLOTTE – LOMBART-COLLARD – CHIGNESSÉ – BUELINCKX / Les Papa's

5. Catégorie encouragement du Fair Play :

Lauréats : coachs de la J.S.I. (football)

Nominés : Thomas BAURIRE et Jordan SOUPART

6. Catégorie effort particulier – promotion sport

Lauréats : coachs de la JSI (football)

Mérite sportif général :

Léa RIBOURDOUILLE (tennis)

Félicitations à tous les lauréats. Vous pourrez découvrir leur parcours étonnant dans le bulletin communal du mois de décembre.

> **Hélène de Schoutheete, Echevine de la Culture et Daniel Vankerkeve, Échevin des Sports**



SEMAINE DE LA MOBILITÉ : BALADES

En septembre, deux promenades à vélos ont été proposées dans le cadre de la semaine de la Mobilité.

C'est sous un soleil estival et une douce chaleur que les élèves de 6ème primaire de nos écoles ont pu découvrir les beaux paysages de notre village en compagnie de leurs instituteurs et d'accompagnateurs bénévoles.

Merci au service Mobilité de la commune d'avoir organisé cette promenade.

Merci aussi aux agents cyclistes et au service Travaux de la commune d'avoir veillé sur eux.



Une balade plus familiale a également été proposée le dimanche 18 septembre.

Le temps était également de la partie pour cette promenade de découverte sous la houlette de Christophe, de Philippe.

Merci à tous les participants de nous avoir rejoint.

Merci à la police et au service Travaux d'avoir à nouveau été présents pour encadrer les participants.

> **Hélène de Schoutheete, Echevine de la Mobilité**



SEMAINE DE LA MOBILITÉ ET COVOITURAGE



Chaque jour, une quarantaine de voitures passent la journée dans le parking de co-voiturage de Haut-Ittre à la sortie de l'autoroute.

Ce jeudi 22 septembre la Province du Brabant wallon est venue à leur rencontre et leur a proposé le petit déjeuner.

Nous y avons rencontré beaucoup de monde et entre autres une quinzaine de jeunes qui étudient à Mons. Venant d'Ophain, de Braine l'Alleud, de Waterloo et même de Bruxelles, ils se retrouvent chaque matin pour « covoiturer » jusqu'à leur haute-école. Trois ou quatre voitures repartent vers Mons. Les autres passent la journée sur le parking de co-voiturage.

> **Hélène de Schoutheete, Echevine de la Mobilité**





LES TRAVAUX DE LA PLAINE MULTISPORTS ONT COMMENCÉ

C'est en présence des jeunes du Quartier du Tram qu'ont commencé les travaux de l'Agora à Virginal. Ces travaux devraient se terminer à la mi-décembre. Ce sera un beau cadeau de Noël.

Nous avons reçu un subside de 234.670 € du Ministre des sports qui couvre 85% du montant total. Un Comité d'accompagnement a été créé, il s'est réuni à plusieurs reprises.

Un espace très attendu par nos jeunes.

> **Daniel Vankerkove, Echevin des Sports**



JOHN JOHN DOHMEN CITOYEN D'HONNEUR DE LA COMMUNE D'ITTRE



> **Daniel Vankerkove,
Échevin de l'Information**



LA BALLE PELOTE REVIT À VIRGINAL

Mais c'est aux joutes de « balle-pelote assise » qu'ont pu assister sur le Parking du centre à Virginal.

Ne nous méprenons pas, il faut beaucoup de souplesse et de dextérité pour pratiquer ce jeu... une bonne chaise aussi !

> **Daniel Vankerkove,
Echevin des Sports**



DIRK FRIMOUT, ASTRONAUTE ITTROIS D'UN BEAU JOUR D'OCTOBRE



> **Daniel Vankerkove,
Échevin de l'Information**



PERMIS D'URBANISME : OCTROIS AU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2016

- 1 transformation d'une habitation en espace commercial (funérarium)
- 3 régularisations de bâtiments
- 2 constructions d'habitations unifamiliales
- 4 transformations d'habitations
- 1 construction d'un rucher
- 1 modification d'implantation sportive (hockey, parking)
- 1 démolition d'une véranda non autorisée.

> **Daniel Vankerkove, Echevin de l'Urbanisme**



JOURNÉE DU FOLKLORE

Beau succès pour la journée du folklore organisée le jeudi 27 octobre.

Nous avons pu y découvrir le Pays des collines, ses légendes... et ses sorcières.

Une très belle région où nous avons aussi pu admirer le moulin du « cat sauvage » (vous l'avez repéré sur la girouette ?) et terminer la journée par une visite, très instructive, au musée des plantes médicinales à Flobecq.

> **Daniel Vankerkove,
Echevin du Folklore**



JOYEUSE ENTRÉE DU GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DU BRABANT WALLON À ITTRE CE 21 OCTOBRE 2016



> **Daniel Vankerkove,
Échevin de l'Information**



ECOLE COMMUNALE DE VIRGINAL : PARRAINAGE DES ENFANTS DE 1^{ÈRE} PAR LES GRANDS DE 5^È ET 6^È ANNÉES



À l'école communale de Virginal, les professeurs ont mis en place un système de parrainage : dans un premier temps, les plus grands ont accueilli les enfants de 1^{ère} année pour faire plus ample connaissance. Des activités ont été mises en place le 30 septembre dernier, afin que les plus jeunes découvrent leur parrain ou marraine.

Le parrainage est organisé pour accueillir les 1^{ères} dans la grande cour et les grands sont là pour les aider, les rassurer et les consoler. Cette responsabilité crée un lien d'amitié entre eux.

Parrains et marraines sont contents et fiers de leur mission et les filleuls se font une joie d'avoir un grand pour s'occuper d'eux.

> **Richard Flandroy,**
Échevin de l'Enseignement



LES MANIFESTATIONS PATRIOTIQUES DE NOVEMBRE 2016

ELLES AURONT LIEU :

LE VENDREDI 4 NOVEMBRE 2016 A 15 H

La cérémonie du Ravivage de la Flamme du Souvenir se tiendra en face de l'ancienne maison communale de Virginal. Elle sera suivie d'un départ en cortège vers le cimetière de Virginal (monument communal et Pelouse d'Honneur).

LE MERCREDI 9 NOVEMBRE 2016.

Cortège avec la Flamme du Souvenir aux monuments des communes de l'entité : Virginal, Haut-Ittre, Ittre. Remise de la Flamme du Souvenir à la section de et à Oisquerq vers 14 h 30.

Départ du parking de Virginal à 13 h.

LE VENDREDI 11 NOVEMBRE 2016.

Commemoration de l'Armistice :

Haut-Ittre : 09 h 00, Messe suivie du dépôt de fleurs au monument.

Ittre : 10 h 00, Messe, dépôt de fleurs au monument et allocution.

Virginal : 10 h 30, Messe, dépôt de fleurs au monument, transmission du drapeau aux élèves de 6^e année primaire des écoles de Virginal, dans le cadre du Parrainage du monument et allocution.

> **Richard Flandroy,**
Echevin des Associations
patriotiques



COLIS AUX AÎNÉS

L'Administration Communale d'Ittre procèdera à la distribution de colis de Noël dans les salles communales suivantes :

VIRGINAL : le mercredi 21 décembre 2016 de 8h30 à 12h.

A la Salle Polyvalente

ITTRE : le jeudi 22 décembre 2016 de 8h30 à 12h.

Salle Planchette (arrière de l'administration communale)

HAUT-ITTRE : le mercredi 21 décembre 2016 de 14h00 à 15h30. Salle Les Hauts du Ry-Ternel

En vue d'éviter tous problèmes lors de la distribution, les habitants de l'entité répondant aux critères suivants seront autorisés à retirer leur colis :

- les personnes ayant atteint l'âge de 65 ans.
- les personnes porteuses de handicap ou invalides dès 66% sur présentation préalable au Service Population, d'un document attestant leur handicap. (à **REMETTRE pour le lundi 12 décembre 2016, date limite**)

Le minibus communal Trans'lttre est à votre disposition : 0473/ 51 33 95

Conscients des difficultés de déplacement de certaines personnes, la possibilité leur est offerte de faire enlever leur colis par une tierce personne, moyennant une autorisation écrite

signée de leur main, ainsi que la présentation de la carte d'identité de l'ayant droit.

Sur invitation de notre CPAS, les personnes les plus démunies seront également invitées à retirer un colis dans leurs locaux.

Toute personne désireuse de faire don de son colis à une oeuvre de la commune, est priée d'en avertir l'Échevin, M. Richard Flandroy, par tél. au 0478/24 75 30, par mail : richardflandroy@hotmail.com ou par écrit, lequel fera le nécessaire afin de répondre aux souhaits émis.

> **Richard Flandroy,**
Échevin de l'Enseignement



UN NOUVEAU COURS A L'ECOLE

Il s'agit du cours d'éducation à la philosophie et de citoyenneté, qui remplace une heure de morale ou de religion dans l'horaire hebdomadaire des élèves. Il a été mis en place dans l'enseignement primaire depuis le 1 octobre 2016.

Cette mise en œuvre s'est bien passée dans nos écoles. Ceci est dû au fait qu'elle a fait l'objet d'une large concertation préalable avec les directeurs d'école et les enseignant(e)s. D'autre part, les maîtres de religion ou de morale avaient entamé une formation à la neutralité dès le mois de juillet.

Grâce aux compétences et aux valeurs dispensées, ce cours devrait mieux préparer les jeunes au vivre-ensemble dans notre société pluriculturelle : tout bénéfique pour notre Démocratie.

> **Richard Flandroy,**
Echevin de l'Enseignement



AVEZ-VOUS DROIT A UNE ALLOCATION DE CHAUFFAGE ?

LES CONDITIONS :

1^{ÈRE} CONDITION : APPARTENIR À UNE DES TROIS CATÉGORIES SUIVANTES :

1. Vous êtes bénéficiaires de l'assurance maladie invalidité (BIM) ou OMNIO (mutuelle).
2. Votre ménage dispose de revenus annuels bruts imposables inférieurs à 17.649,88 € majorés de 3.267,47 € par personne à charge.
3. Vous êtes actuellement en médiation de dettes ou en règlement collectif de dettes et vous ne pouvez pas faire face au paiement de votre facture de chauffage.

2^{ÈME} CONDITION : VOUS VOUS CHAUFFEZ AVEC UN DES TYPES DE COMBUSTIBLE SUIVANTS :

- Le gasoil de chauffage (en vrac ou à la pompe).
- Le pétrole lampant de type C (en vrac ou à la pompe).
- Le propane en vrac.

ATTENTION : Les combustibles de chauffage suivants sont exclus de la mesure :

- Le gaz naturel (le gaz de ville par raccordement au réseau de distribution de ville) ;
- Le gaz propane en bonbonne ou le gaz butane en bonbonne.

3^{ÈME} CONDITION : VOUS INTRODUISEZ VOTRE DEMANDE DANS LES 60 JOURS DE LA DATE DE LIVRAISON

LE MONTANT DE L'ALLOCATION DE CHAUFFAGE :

Le prix à prendre en considération est le prix facturé (TVA comprise et remises éventuelles) dans chaque cas d'espèce.

Dans tous les cas, cette intervention est limitée à 1.500 litres par an et par ménage résidant dans le même logement. L'allocation forfaitaire pour le gasoil de chauffage à la pompe ou pour le pétrole lampant à la pompe s'élève à 210 €. L'allocation forfaitaire pour les combustibles en vrac s'élève à 300 €.

LES DOCUMENTS A FOURNIR :

- Une copie de la facture relative à la livraison ou du bon de livraison (si vous habitez dans un immeuble à appartements, vous devrez demander à votre propriétaire une copie de la facture et une attestation mentionnant le nombre de logements concernés par la facture).
- Une copie de votre carte d'identité
- Le numéro de compte bancaire sur lequel l'allocation éventuelle devrait être versée.
- Votre dernière fiche salaire ou votre dernière attestation d'allocations sociales perçues ou votre dernier extrait de rôle de l'impôt des personnes physiques.
- Si vous êtes propriétaire d'un autre bien immobilier, vous devrez fournir une attestation d'enregistrement sur papier libre précisant le revenu

cadastral de votre (vos) bien (s) immobilier (s) à l'exception du bien qui vous sert de logement individuel ou familial.

- Si vous êtes en médiation de dettes, vous devrez fournir une attestation de votre médiateur précisant l'état de nécessité pour l'allocation de chauffage ou une décision d'admissibilité de la requête en règlement collectif de dettes.

> **Françoise Peeterbroeck,**
Présidente du CPAS



5 décembre, journée internationale du bénévolat...

Nous y sommes bientôt... Pensez y...

Vous avez un peu de temps libre ? Aidez les enfants de nos écoles, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, dès 11h45, en servant les repas du *bar du Frais*.



Que vous soyez libres 1 ou 4 jours par semaine, rejoignez nos équipes dynamiques et conviviales, pour distribuer aux têtes blondes de nos écoles libres les repas du *bar du frais*.

Vous souhaitez occuper utilement votre temps libre ? Vous souhaitez aider les enfants de votre école ? Vous aussi, devenez bénévole, Le *bar du frais* a besoin d'aide...

Votre enfant participe au *Bar du Frais* ? Vous voulez vivre cette aventure de l'intérieur tout en vous rendant utile ? Rejoignez-nous ?



Le personnel du CPAS assure aux bénévoles un encadrement, une formation, une assurance.

Des questions, envie de vous lancer ?

N'hésitez plus ! Contactez le CPAS, M. Gregory Goossens, cuisinier du *bar du Frais*. Il se fera un plaisir de vous rencontrer...

Un seul réflexe à avoir : composez le 067/64.71.67.

> **Françoise Peeterbroeck,** Echevine des affaires sociales,
Présidente du C.P.A.S.



EXPRESSION POLITIQUE ECOLO

POURQUOI S'OPPOSER AUX CAMÉRAS DE SURVEILLANCE À ITTRE ?

Par ce qu'il s'agit d'un choix de société ! Notre communauté, les villages d'Ittre, Haut-Ittre et Virginal vivent paisiblement, pas d'agressions, pas de vandalisme, ... Les petits méfaits seront plus gérables par une présence policière aux heures tardives ou par le travail des éducateurs de rue, que par des caméras de surveillance.

Celles-ci sont coûteuses: 176 000 € de coût global, sans compter la charge du personnel, pas efficaces (une camera pourra au mieux aider à identifier un auteur, mais n'empêche pas une agression), et elles induisent une société de la surveillance, de la non confiance,...

Les écologistes d'Ittre font le pari que c'est en créant du lien social, en intensifiant les contacts entre les habitants en favorisant la vie de quartier, les solidarités entre voisins que nous allons favoriser le bien-être.

Les caméras ne font que constater après coup et seront installées pour contrôler ce qui se passe sur les parkings de nos villages : 3 à Ittre : château, tennis, école communale, 6 à

Virginal : face à la boucherie Jean-Francois, parking du Centre, salle polyvalente, maison Chabeau, plaine de jeux-agera, plateau du tram, et 1 à la sortie de l'autoroute à Haut-Ittre. Elles n'apporteront aucune solution aux excès de vitesse, ni aux dépôts sauvages, ni aux cambriolages dans les maisons.

Nous proposons de suspendre cette décision d'installer les caméras et de consacrer ces moyens financiers plutôt à l'intensification du lien social, au soutien d'une mobilité douce et facile, aux économies d'énergie et au développement des énergies renouvelables, à la promotion d'une production d'aliments naturels et bio, à tous ces projets qui donnent une réponse aux vrais enjeux de notre société : favoriser le vivre ensemble, préserver l'environnement et la nature, nos paysages, la santé, développer une économie locale.

> **Pour ECOLO Ittre**
Claire Goethals,
Paul Perniaux et
Luc Schoukens



PLAN DE COHÉSION SOCIALE

C'est le mercredi 12 octobre, que notre groupe de seniors de l'Atelier GSM du Plan de Cohésion Sociale s'est réuni pour la première fois.

Durant cet atelier, les seniors de nos villages ont pu partager avec le groupe et avec l'animateur d'atelier, les difficultés qu'ils rencontraient avec leur téléphone portable. Cela permettra ainsi de pouvoir proposer des ateliers sur mesure pour les personnes âgées de la commune.

Notre groupe a déjà appris quelques petites astuces durant cette première édition mais une chose est certaine, il reste

encore énormément de choses à découvrir. Et ça tombe bien, le PCS d'Ittre est là pour les accompagner!

Le prochain atelier aura lieu le 16 novembre mais les participants sont déjà nombreux. Peut-être qu'un jeune ou deux pourrait-il venir en aide à notre animateur? Avis aux amateurs.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Lionel Lattenist: l.lattenist@ittre.be - 0484/63.30.38.

> **Françoise Peeterbroeck**
Echevine des affaires sociales



LES JUBILAIRES FÊTÉS À ITTRE



Marie Coudyzer et Pierre Verhelst - 65 ans de mariage



Armande Jauniaux et Willy Lisart - 60 ans de mariage



Josée Smoos et Victor Delestienne - 60 ans de mariage



Monique filaens et Lucien Herman - 50 ans de mariage



Claudine Van Cutsem et Jean-Pierre Wetzel - 50 ans de mariage

> **Christian Fayt,**
Officier de l'Etat Civil



DÉCÈS

HUYBRECHTS SERGE : décédé le 8/08/2016 à Braine-l'Alleud

RIMANQUE DENISE : décédée le 2/09/2016 à Ittre

MOONS WILLY : décédé le 4/09/2016 à Soignies

MEERT BERNADETTE : décédée le 9/09/2016 à Ittre

DE VROEDE CÉCILE : décédée le 16/09/2016 à Ittre

LESSEIGNE MARGUERITE : décédée le 18/09/2016 à Ittre

PIERON JEAN-PIERRE : décédé le 21/09/2016 à Anderlecht

PEYRALBE ANDRÉE : décédée le 23/09/2016 à Ittre

WESTLAND JAN : décédé le 28/09/2016 à Ittre

SOLLIE ALBERT : décédé le 30/09/2016 à Bruxelles

BEAUBOIS EDGARD : décédé le 6/10/2016 à Braine-l'Alleud

FOUCHER MONIQUE : décédée le 8/10/2016 à Ittre

VIERENDELS SIMONE : décédée le 8/10/2016 à Ittre

VANBINST MONICA : décédée le 13/10/2016 à Ittre

DUYCK ANDRÉ : décédé le 17/10/2016 à Ittre

WETZ MARIE-JOSÉE : décédée le 22/10/2016 à Ittre



NAISSANCES

SIDO JOUD : né le 26/08/2016 à Nivelles

BARROIS CHLÉA : née le 28/08/2016 à Braine-l'Alleud

DE RYCKE EMELINE : née le 31/08/2016 à Uccle

LETIST LÉONORE : née le 31/08/2016 à Anderlecht

ROBERT MARIUS : né le 3/09/2016 à Nivelles

CAMBIER LUCIE : née le 8/09/2016 à Ottignies-LLN

LEYMAN ERIN : née le 15/09/2016 à Hal

OPRICAN ROBERT : né le 19/09/2016 à Nivelles

HERREMANS AMAURY : né le 22/09/2016 à Bruxelles

VERHEYEN ELENA : née le 28/09/2016 à Nivelles

MATEI ARIANA : née le 30/09/2016 à Woluwe-Saint-Lambert

MERTENS ISAAC : né le 3/10/2016 à Braine-l'Alleud

CLÉMENT EMMA ET CHLOÉ : nées le 8/10/2016 à La Louvière

VAN REIJSEN NAÏS : née le 17/10/2016 à Bruxelles



MARIAGES

WAUTELET OLIVIER ET VAN ECKENRODE

MARIE : le 3/09/2016 à Ittre

VANBRABANT JONAS ET MESMIN ROXANE :

le 14/09/2016 à Ittre

VERGHOTE SIMON ET HULBOJ NATHALIE :

le 8/10/2016 à Ittre

BELLOMO CLAUDE ET DE VAN LIER NATHALIE :

le 15/10/2016 à Ittre

> **Christian Fayt, Officier de l'Etat Civil**

Prochain Conseil communal :

22 NOVEMBRE 2016 - 19H, GRAND PLACE - ITTRE



RECONSTRUCTION DE LA LIGNE ÉLECTRIQUE HAUTE TENSION GOUY-OISQUERCQ

(14 NOUVEAUX PYLÔNES - 5,3 KM SUR ITTRE)

Réunion d'information au public par ELIA ASSET à la salle Planchette - Le jeudi 17 novembre 2016 à 18h30

> **Ferdinand Jolly, Bourgmestre**



Bulletin d'Informations Communales

Editeur responsable : **Daniel VANKERKOVE,**
Echevin de l'Information - 0470/223 301

Coordinateur communal : **Angel Antuna**

Graphisme et mise en page :
Nancy Dutoit - Inform'Action asbl

Impression : **Imprimerie Delferrière**